

Visas: collecte des identifiants biométriques, réception et traitement des demandes, organisation des consulats des États membres pour la mise en oeuvre du système d'information sur les visas VIS

2006/0088(COD) - 25/03/2009 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a adopté, en deuxième lecture de la procédure de codécision, une résolution législative approuvant telle quelle (et sans vote) la position commune du Conseil en vue de l'adoption du règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les instructions consulaires communes concernant des visas, adressées aux représentations diplomatiques et consulaires de carrière, en liaison avec l'introduction d'identifiants biométriques et de dispositions relatives à l'organisation de la réception et du traitement des demandes de visa.